

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Massy & Paris, le 16 septembre 2024

Agilauto Partage et OpenFleet s'associent pour devenir le leader de l'autopartage en entreprise en France d'ici 2026

- **Agilauto Partage, filiale commune de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et Crédit Agricole Leasing & Factoring et spécialiste de l'autopartage électrique en milieu rural et de l'autopartage en entreprise, et OpenFleet, entreprise spécialisée dans les technologies d'autopartage pour les flottes automobiles des entreprises et des collectivités, annoncent un partenariat en vue de devenir le leader français de l'autopartage en entreprise d'ici 2026 avec 10 000 véhicules gérés.**
- **Ce rapprochement stratégique permettra d'offrir aux responsables de parc automobile une solution d'autopartage clé en main intégrant une des technologies les plus avancées du marché, la gestion des opérations et l'accompagnement au changement des salariés.**

10 000 véhicules en autopartage gérés d'ici 2026

Agilauto Partage gère actuellement 200 véhicules en autopartage dont 90 % électrique. En janvier 2024, l'entreprise a décidé de dupliquer auprès des entreprises son modèle d'autopartage en milieu rural. Elle ambitionne de gérer une flotte de 10 000 véhicules d'ici 2026 et de devenir ainsi le leader Français de l'autopartage auprès des entreprises et collectivités.

De son côté, OpenFleet a déjà équipé plusieurs milliers de véhicules avec sa technologie d'autopartage, soit en direct, soit à travers son réseau de distribution. Actuellement elle gère en direct un parc de plus de 1000 véhicules auprès d'entreprises privées et de collectivités. Face à une demande de plus en plus forte, OpenFleet cherche à renforcer son réseau de distributeurs et se concentrer sur son savoir-faire et son expertise technologique.

Une solution complète pour simplifier le passage à l'autopartage des entreprises

Face aux enjeux de développement durable et à une nécessaire optimisation budgétaire des flottes, l'autopartage est une solution pour réduire la taille du parc (1 véhicule en autopartage en entreprise remplace 3 véhicules en moyenne), diminuer les émissions de CO2 et la consommation d'énergie, tout en proposant un nouveau service de mobilité aux salariés.

Pour simplifier le passage à l'autopartage, Agilauto Partage et OpenFleet proposent aux chefs d'entreprise et aux responsables de flotte automobile une solution clé en main qui s'appuie sur leurs expertises respectives.

D'une part, sur la technologie d'OpenFleet qui permet d'équiper jusqu'à 95% des modèles de voiture thermique ou électrique d'un boîtier d'autopartage. Celui-ci permet de calculer les données d'utilisation (durée et kilométrage), de contrôler l'identité du conducteur pour garantir la sécurité et la fiabilité du service, et de simplifier l'accès au véhicule sans clé physique. Le salarié, via une application développée par OpenFleet ou via son badge professionnel, peut déverrouiller et verrouiller le véhicule, ce qui garantit souplesse et autonomie aux usagers.

D'autre part, Agilauto Partage associe à la technologie d'OpenFleet toute la gestion des opérations inhérentes au lancement et au suivi des projets d'autopartage qui peuvent souvent être un frein pour les gestionnaires de parc : entretien des véhicules, gestion des sinistres et amendes, sensibilisation et accompagnement au changement des salariés pour implanter durablement le service de mobilité, etc. Agilauto Partage peut également fournir à l'entreprise ou à la collectivité cliente d'autres types de véhicules (utilitaires, minibus) électrique ou thermique en LLD pour compléter le catalogue de véhicules proposés en autopartage.

Faire de l'autopartage une source de revenus pour l'entreprise et une alternative de mobilité pour les salariés

OpenFleet et Agilauto Partage permettent également à l'entreprise ou à la collectivité de monétiser le service d'autopartage en dehors des heures de travail et ainsi faire de l'autopartage une source de revenus. Via l'application d'autopartage, un module de réservation et de paiement peut être activé en soirée et le week-end pour que les salariés réservent les véhicules en dehors des heures de travail et s'acquittent facilement des frais d'utilisation fixés par l'entreprise. L'objectif étant de proposer un tarif incitatif et compétitif.

Les salariés bénéficient ainsi d'un moyen de déplacement agile et pratique pour leurs déplacements professionnels et personnels, notamment s'ils ne disposent pas de leur propre véhicule.



« Nous constatons une forte progression de l'économie de l'usage dans la mobilité et l'autopartage en entreprise s'inscrit dans cette tendance. Le partenariat noué avec OpenFleet, l'opérateur le plus avancé en matière de technologie d'autopartage, nous permet d'apporter une solution qui lève les freins du passage à l'autopartage en entreprise et permet d'accompagner nos clients face aux enjeux environnementaux et sociétaux. »

Olivier ROSSINELLI

Directeur général d'Agilauto Partage



« La réussite d'un projet d'autopartage va au-delà de la technologie. La gestion opérationnelle, l'accompagnement au changement et la capacité à compléter l'offre de services sont essentielles. Nous sommes particulièrement fiers de ce partenariat avec Agilauto Partage qui rejoint notre liste de distributeurs avec une offre très complète et un projet ambitieux soutenu par Crédit Agricole Personal Finance & Mobility. »

Stéphane SAVOURE

Directeur général d'OpenFleet

Contact Presse

Agilauto Partage

Claire Garcia - presse@ca-cf.fr -

+33 (0)1 87 38 11 81 / +33 (0)6 80 41 17 77

OpenFleet

presse@openfleet.com

A propos d'Agilauto Partage

Agilauto Partage, filiale commune de Crédit Agricole Consumer Finance et Crédit Agricole Leasing & Factoring, est le 1^{er} service d'autopartage électrique du groupe Crédit Agricole. D'abord lancé en milieu rural pour répondre aux enjeux de mobilité des territoires où le groupe Crédit Agricole est naturellement présent, Agilauto Partage propose également sa solution d'autopartage en entreprise. Pour en savoir plus : <https://www.agilautopartagepro-ca.fr/>

A propos d'OpenFleet

OpenFleet est une entreprise spécialisée en solutions d'autopartage pour les flottes des entreprises et collectivités. OpenFleet permet de réduire les coûts et les émissions de CO2 liées à la flotte automobile ainsi qu'améliorer la satisfaction des utilisateurs. OpenFleet est basée à Paris.